

A cause des pertes imputées au fonds, l'encaisse réelle était insuffisante au cours des deux ou trois dernières années; ainsi, il existait un déséquilibre entre le fonds d'assurance sur un côté des livres et le compte général sur l'autre côté. Cette différence a été graduellement éliminée. S'il ne survient pas d'autres contretemps, elle le sera au moyen des intérêts perçus et des contributions en remplacement des primes. Ce montant baissera.

M. BROOME: Je comprends; cette année, le fonds a été rétabli au pair par le versement de ce million de dollars?

M. DELALANNE: En effet; ces contretemps ont coûté plus cher que ce prétendu million de dollars, en remplacement des primes, et ainsi le fonds général d'Air-Canada a dû fournir l'argent qui y retourne graduellement.

M. McPHILLIPS: Je propose l'adoption du rapport du vérificateur.

M. BROOME: J'appuie cette proposition.

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, messieurs, d'avoir admirablement hâté l'expédition de nos délibérations.